

Le Collège Supérieur un centre de réflexion et de formation ouvert à tous

Le Collège Supérieur est un **centre de réflexion et de formation** au cœur de Lyon, fondé en 1999 par Jean-Noël DUMONT, philosophe.

Ce lieu de pensée et de réflexion, véritable « laboratoire d'idées » s'adresse à trois publics :

- **Les particuliers**, avec des **conférences ouvertes à tous** le soir sur différents sujets : philosophie, actualité, éducation, religion, entreprise, droit, cinéma ...
- **Les étudiants en droit ou philosophie**, qui bénéficient de la **maison d'étudiants** du Collège Supérieur : cours de soutien, salles de travail et bibliothèque pour 120 jeunes, en complément de leur inscription en faculté.
- **Les professionnels : formation professionnelle individuelle** dans les locaux du Collège Supérieur ou **formation collective et intervention sur mesure « hors les murs »**. Entreprises, avocats, enseignants, éducateurs et professions médicales.

Cette association de loi 1901 est soutenue par la Fondation des Maristes de Puyata.

Elle est reconnue organisme de formation N° 82 69 07602 69.

Programme de conférences, catalogue de formation professionnelle et autres événements du Collège Supérieur :

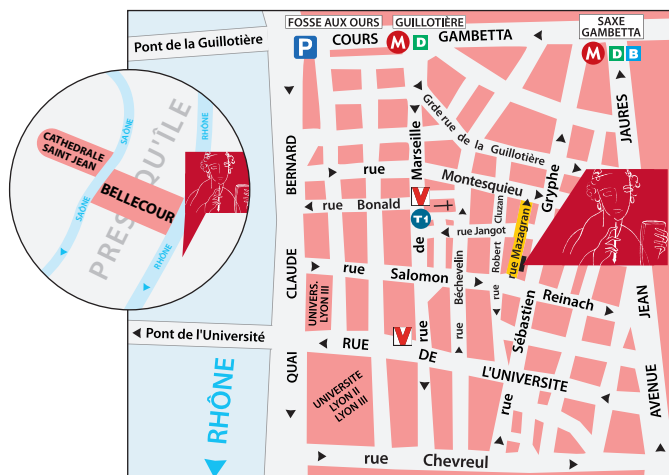
www.collegesuperieur.com

Les cours et les salles de travail sont au :

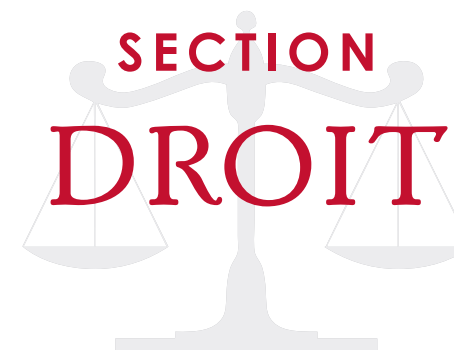
Collège Supérieur

17 rue Mazagran, 69007 LYON – Tél. 04 72 71 84 23
dans le quartier des facultés

- Tramway** T1 arrêt *Saint André* + 5 mn à pied
- Méto** Ligne D *Guillotière*, ligne B *Saxe-Gambetta* + 10 mn à pied
- Parking** Lyon Parc Auto *Fosse aux Ours* + 10 mn à pied
- Vélo'V** Station *Marseille Université* ou *Marseille Félicitant* + 5 mn à pied



Itinéraire détaillé sur www.collegesuperieur.com



RENTRÉE 2012



17 rue Mazagran, 69007 LYON
Tél. 04 72 71 84 23
Fax. 04 78 72 58 81
contact@collegesuperieur.com
www.collegesuperieur.com

Conditions d'inscription au Collège Supérieur :

Candidature sur dossier uniquement :

- lettre de motivation + CV (avec photo)
- photocopie des 2 et/ou 3 derniers bulletins de Terminale
- enveloppe affranchie à votre adresse
- frais de dossier : 25€ (pour une nouvelle candidature)

Attention : Les cours de 1^{ère} et 2^{ème} année sont réservés aux étudiants en Droit inscrits à Lyon III.

Retrait des dossiers d'inscription au Collège Supérieur ou sur notre site www.collegesuperieur.com à partir du **1^{er} avril 2012**

Commissions d'admission :

le 6 juin 2012

le 11 juillet 2012

le 15 septembre 2012

Sous réserve des places disponibles

Droits d'inscription :

- Etudiants de 1^{ère} année : 775 €
- Etudiants de 2^{ème} année : 875 €
- Années supérieures : 380 €

L'inscription donne en outre accès : au Wi-Fi, à la salle informatique, à la gratuité des conférences publiques, au carnet trimestriel d'information.



le Collège Supérieur propose

à tous les étudiants en Droit

- Une bibliothèque, un lieu de travail ouvert de 8h30 à 21h30 du lundi au vendredi, de 8h à 18h le samedi.
- Des salles pour travaux de groupe.
- Une réponse personnelle aux questions de méthode, de recherche, d'organisation du travail.

aux étudiants de 1^o année

- Deux cours hebdomadaires de soutien de 1h30 (présence obligatoire)
 - en droit civil
 - en droit constitutionnel.
- Deux devoirs sur table par semestre et interrogations théoriques.

aux étudiants de 2^o année

- Trois cours hebdomadaires de soutien de 1h30 (présence obligatoire)
 - en droit civil
 - en droit pénal
 - en droit administratif.
- Trois devoirs sur table par semestre et interrogations théoriques.

des rencontres "Droit et Philosophie"

2011-2012 : La loi, compromis entre la morale et le droit ?
cycle agréé par l'Ecole des Avocats

2008-2011 : Les libertés fondamentales

2007-2008 : Ciné-club : La Loi et le Droit au cinéma.

Ouvert depuis 1999 aux étudiants en Philosophie, le Collège Supérieur, association de loi 1901, a ouvert ses portes aux étudiants en Droit à la rentrée 2004.

Collège : ainsi désignait-on à la Renaissance ces maisons à côté des Universités où se rencontraient des esprits curieux. Le Collège Supérieur, maison d'étudiants d'inspiration chrétienne, renoue avec cette tradition.

Aux étudiants il propose une bibliothèque, des salles de travail, des cours de soutien, des exercices, des conférences spécialisées. C'est un lieu de rencontres interdisciplinaires et de réflexion.

Les étudiants en Droit sont accompagnés en première et deuxième année par des séances de soutien, des devoirs sur table, un suivi personnel, qui leur permet de s'organiser au plus tôt dans leurs études.

Parce que le droit n'est pas qu'une technique, la formation proposée veut aussi aider l'étudiant à percevoir les enjeux humains, spirituels et sociaux de cette discipline.